

# Comité de Soutien aux salariés de l'EHPAD de la Charité

## MOTION

Réuni en Assemblée Générale en ce 9 Février 2016, le **Comité de Soutien aux Salariés de l'EHPAD** a fait le point de la situation dans l'établissement de la Charité après 16 mois de lutte opiniâtre contre l'injustice, l'intrigue et l'incompétence.

Il avait pris acte en son temps avec intérêt, de la désignation par l'ARS et le CD de l'Allier d'un administrateur provisoire en date du 22 Octobre 2015 chargé d'administrer l'EHPAD en lieu et place du Directeur et de l'association gestionnaire. Cette décision qui avait suscité un espoir chez le personnel dans la perspective d'un règlement du conflit montre aujourd'hui toutes ses limites. Après 3 mois et demi rien n'est encore réglé, l'espérance a fait place à une inquiétude grandissante et la santé morale des salariés(es) s'aggrave chaque jour devant l'absence de solutions et de propositions fiables et concrètes.

Depuis Octobre toutes les parties (à l'exception bien sûr de « Retraite à la Charité ») s'accordent pour reconnaître ouvertement la nécessité et l'urgence d'un changement de Directeur et pourtant celui-ci est toujours en place et poursuit impunément ses nuisances au sein de l'EHPAD tout en conservant un salaire très confortable à ne rien faire.

**A l'unanimité, le Comité de Soutien exige** le départ sans délai du directeur actuel et la réintégration immédiate de Dominique GILLARDEAU. Comme il l'a toujours affirmé il

considère que c'est là, la solution la plus efficace, la plus simple et la plus rapide à mettre en œuvre (Mr GILLARDEAU est disponible) et de plus la moins coûteuse, pour un prompt retour à la normalité dans l'établissement, c'est le meilleur moyen pour réparer l'énorme injustice commise à l'égard de l'ancien Directeur qui avait su faire de cette institution un outil de grande qualité. C'est la voie de la raison !

**Sur le plan de la gouvernance** également, aucune perspective ne semble se faire jour si ce n'est une hypothétique promesse de « table ronde » pour mimars. Avec qui ? Dans quelles conditions ? Sur quelles bases ? Rien n'est encore défini et pourtant le temps presse, la gestion de l'EHPAD demande une attention d'urgence.

Le personnel, soutenu par le syndicat majoritaire, (SUD Santé-Sociaux Solidaires), et le comité de soutien, n'acceptera jamais de retravailler sous la gouvernance d'une association discréditée par son comportement inqualifiable et désavouée publiquement par l'ARS et le CD de l'Allier.

**Unaniment, le Comité de soutien aux salariés de l'EHPAD**, au nom de l'action qu'il conduit depuis plus d'un an aux côtés du personnel, **exige** d'être partie prenante de ces « tables rondes » et que celles-ci soient définies clairement et mises en place sans délai. **Il exige** qu'une nouvelle gouvernance soit instituée sur la base de nouveaux statuts et d'une représentation démocratique sans aucune emprise d'où quelle vienne.

# **Comité de Soutien aux salariés de l'EHPAD de la Charité**

**Sans réponse positive à ses exigences le Comité de soutien avec le personnel, informe solennellement toutes les instances concernées, qu'il est plus que jamais déterminé à poursuivre la lutte par tous les moyens jusqu'à la satisfaction totale de ses revendications légitimes.** Depuis le début de ce conflit nous avons

apporté la preuve de notre sérieux, tout ce que nous avons dénoncé s'est avéré vrai et n'a pu être démenti par personne, nous n'accepterons jamais que l'on cherche à couvrir ou à disculper qui que ce soit sous prétexte de neutralité ou de bienveillance, **nul ne nous volera notre combat pour la vérité, la probité et la justice.**

**Montluçon le 09/02/2016**